Rapport d'activités 2019

PRISON INSIDER

Prison Insider

Rapport d'activités 2019

Indispensable

« J'étais convaincu qu'on ne pouvait affronter sans trembler un homme privé de liberté et qu'une telle frayeur ne venait pas des actes plus ou moins répréhensibles qu'il avait pu commettre mais du traitement que nous lui infligions froidement, délibérément et volontairement », écrivait maître Thierry Lévy.

Parce que la peine d'emprisonnement est prononcée et mise à exécution au nom du peuple, il est du droit et du devoir de chacun de s'informer sur cette pratique et sur son sens.

Au Tchad, la prison de N'Djamena enferme 2 048 détenus pour 400 places. Femmes, enfants et hommes détenus souffrent de sous-nutrition et risquent des maladies contagieuses telles que le VIH, les hépatites et la tuberculose.
L'Angleterre et le pays de Galles présentent, avec 139 prisonniers pour 100 000 habitants, le taux d'incarcération le plus élevé d'Europe occidentale.
Partout dans le monde, les personnes LGBTI subissent viols collectifs, harcèlement, traitements humiliants et insultes au cours de leur détention.

Prison Insider a pour objectif de rassembler et de livrer des informations d'utilité publique sur la situation des prisons et les conditions de détention à travers le monde. Notre association ne pratique pas de plaidoyer, elle n'est pas l'avocate des données qu'elle produit, des témoignages qu'elle publie et des comparaisons qu'elle met à disposition.
Les avocats en particulier peuvent utiliser ces informations à la défense des personnes incarcérées. Toute autre personne ou toute association peut se saisir de ces données pour comprendre, réfléchir et agir.

Ce travail exigeant de collecte, de traitement et de présentation des données est réalisé par une équipe pérenne composée de jeunes personnes motivées, profondément attachées à la qualité des informations produites.

La création de Prison Insider est une initiative de Bernard Bolze, fondateur en 1990 de l'Observatoire international des prisons (OIP).

Pendant plus de cinq ans, il a fourni un travail acharné et rigoureux afin de concevoir, parfaire et faire évoluer ce projet aussi ambitieux qu'indispensable.
Bernard Bolze a fédéré des acteurs économiques, culturels, associatifs, institutionnels et universitaires. Aujourd'hui, Prison Insider a de solides bases et une notoriété grandissante.
C'est après avoir tant accompli que Bernard Bolze intègre le conseil d'administration et passe le flambeau à notre nouvelle directrice Florence Laufer, qu'il accompagne dans sa prise de fonction.

Parce que l'excellence nous anime, parce que la passion nous dévore et surtout parce que nous avons l'intime conviction que Prison Insider est indispensable en tant que seule association au monde à avoir fait le choix de fournir ce travail, nous avons besoin de l'aide et du soutien de chacun pour atteindre nos objectifs.

Roksana Naserzadeh et Eric Jeantet,
Coprésidents

Construire

Florence Laufer a pris ses fonctions de directrice de Prison Insider le 4 août 2019 au terme d'un processus attentif.
La responsabilité qui lui échoit est grande, autant que la confiance que nous avons tous en elle.
Et me voilà au terme d'une vie professionnelle qui m'a fait courir après ce qui reste encore une chimère : construire une organisation qui exposera, à l'échelle du monde, les enjeux de l'enfermement, ses impasses et ses horreurs. Ses perspectives aussi.

Construire n'est jamais simple. L'équipe de Prison Insider, ses administrateurs et celles et ceux qui l'accompagnent de mille façons s'emploient à bâtir, depuis maintenant trois ans, une organisation au service d'une population parquée sur un territoire méprisé de la démocratie : la prison. Cette entreprise ne saurait être autre que collective.

La richesse mal répartie a pour corollaire la prison. Plus cette richesse est concentrée aux mains de quelques-uns, plus les troubles se multiplient et plus la machine à priver de liberté fonctionne. L'homme broyé par l'enfermement est pauvre, opprimé... ou opposant. L'opposant appelle les solidarités.
Le pauvre et l'opprimé, jamais. Il revient à Prison Insider de se mobiliser là où personne ne s'empresse. Et nous, qui ne pesons rien ou si peu, considérons que la personne pauvre, opprimée et détenue mérite la plus précieuse des attentions.

Construire à l'échelle du monde une organisation préoccupée du sort des prisonniers ordinaires est une évidence incomprise.
Le temps est court qui sépare la démocratie de ce qui pourrait advenir. Le temps presse.

Bernard Bolze, cofondateur de Prison Insider,
directeur 2015-2019, administrateur-fondateur

Sommaire

Éditorial - Indispensable 05

Construire 07

Sommaire 09

L'angle mort des démocraties 11

Prison Insider : deux temps, trois mouvements 13

2019, des mots et des chiffres 15

Nos activités, nos engagements 17

Un autre regard 25

Les indicateurs 33

Au rapport 35

D'un peu partout 37

L'organisation et ses équipes 41

Ils contribuent 45

Origine et emploi des ressources 51

Bilan et compte de résultat 53

Perspectives pour 2020 57

Nos partenaires 59

L'angle mort des démocraties

Je suis arrivée à l'été 2019 pour diriger la belle aventure qu'est Prison Insider, après une quinzaine d'années à accompagner des dynamiques de changement social. J'ai dirigé des programmes dans divers domaines tels que la coopération internationale, la cohésion sociale en contexte de migration et la résolution de conflits à dimension religieuse.

Depuis six mois, je découvre une organisation dynamique et exigeante. Inspirée par l'appui infaillible des administrateurs de tous horizons et d'une grande famille d'alliés, je suis ravie d'intégrer une équipe professionnelle et ultra-engagée.

Il reste aujourd'hui à poursuivre le travail de structuration déjà entamé ; à parfaire encore les processus de production d'information pour assurer le rythme soutenu des publications, des mises à jour aux nouvelles informations, afin de permettre un changement d'échelle ; à conforter le cœur des compétences et la raison d'être de l'association, tout en libérant des disponibilités pour développer de nouveaux projets.

Pour impulser des évolutions concrètes, il est nécessaire de connaître les conditions de détention dans le monde. Notre information rigoureuse, indépendante et accessible propose aux décideurs de s'informer pour agir sur les politiques et les pratiques de l'emprisonnement ; aux citoyens de prendre part au débat public ; aux personnes détenues et à leurs proches de faire entendre leurs voix. Documenter les manquements aux droits, montrer que les systèmes carcéraux peuvent évoluer, comparer les pratiques : l'information non partisane et pluridimensionnelle de Prison Insider est une mission d'intérêt général.

Florence Laufer, directrice

Prison Insider : deux temps, trois mouvements

2014-2016 : création de l'activité

-> choix du nom, création du logotype et premiers éléments de l'arborescence
-> assemblée générale constitutive, 5 juillet 2015
-> dépôt des statuts en préfecture du Rhône (France), 31 août 2015
-> parution au Journal officiel, 12 septembre 2015
-> création des premiers outils de collecte de l'information (création des grilles)
-> constitution d'une petite équipe
-> établissement de liens avec les correspondants, rédaction des premières fiches-pays
-> installation dans nos premiers locaux, 1er juillet 2016
-> mise en ligne du site internet dans sa version test, 20 septembre 2016
-> obtention du statut d'organisme reconnu d'intérêt général

2017 : première année d'existence de la plateforme

-> édition du premier numéro, en janvier, de WEEK, la lettre d'information
-> publication de 20 fiches-pays réparties sur les cinq continents
-> premier Grand soir de Prison Insider avec Jean-Marie Delarue et Wajdi Mouawad

2018 : structuration et consolidation

-> accompagnement durant cinq mois, sous la forme d'un mécénat de compétences, par la société de conseil Algoé : élaboration d'une feuille de route et d'un plan stratégique de développement
-> contrôle-qualité de la méthodologie de recherche par des experts, Jean-Marie Delarue, Contrôleur général des lieux de privation de liberté (2008-2014), Marc Nève, avocat au barreau de Liège et ancien vice-président du Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe, Patrick Marest, ancien directeur de la section française de l'Observatoire international des prisons
-> premiers appuis significatifs du Conseil de l'Europe

2019 : renforcement de l'équipe
-> organisation de la première assemblée générale publique, 29 mars
-> première réunion des Amis de Prison Insider
-> premiers travaux sur la création d'un indice des prisons
-> pérennisation de deux postes au sein de l'équipe
-> nouveaux développements du site internet : perfectionnement de l'outil de comparaison et création d'un nouveau format de fiches-pays
-> recrutement de Florence Laufer, directrice

Florence Laufer, 41 ans, a suivi une formation en géographie humaine. Elle a travaillé à l'Entraide protestante suisse à Lausanne, auprès des Nations unies à New York et auprès du Cordoba Peace Institute à Genève. Elle y a conduit des programmes de coopération au développement, de transformation de conflits et d'intégration de la diversité culturelle et religieuse. Elle possède trois nationalités (suisse, italienne et française) et parle cinq langues (français, anglais, italien, espagnol, allemand). Elle a quitté Paris pour s'installer à Lyon avec sa famille et commencer son travail à Prison Insider.

2019, des mots et des chiffres

3 ans,
73 contributeurs et partenaires dans 21 pays,
20 000 visiteurs mensuels,
5 salariées,
2 auto-entrepreneurs,
1 bénévole à 100 %, plusieurs dizaines à temps partiel,
6 volontaires en service civique,
1 lettre d'information hebdomadaire en 3 langues,
97 pays représentés,
900 articles recensés dans notre revue de presse internationale,
30 traducteurs bénévoles réguliers,
12 langues de travail mobilisées,
227 000 euros de budget,
400 dons, de 1 à 5 000 euros,
12 partenaires financiers,
2 programmes.

Nos activités, nos engagements

[INFORMER]

Disposer d'un espace collaboratif d'information sur les conditions de détention, pays par pays, à l'usage de tous

Le pôle international teste, depuis l'été 2019, la nouvelle méthodologie de production et d'actualisation des fiches-pays.

(a) Nous élaborons une matrice, composée d'un ensemble de réponses à des indicateurs et à des questions. Pourcentages de femmes, de mineurs, d'étrangers détenus, taux d'incarcération et d'occupation, évolution de ces taux, mise en place ou non de politiques de prévention du suicide, organisation des soins, existence ou non de mécanismes de contrôle, qualité des repas servis et hygiène, accès à un travail ou à des activités, formation des personnels et durée de celle-ci, possibilité d'aménagements de peine... Près de 400 indicateurs offrent un descriptif du cadre légal et de l'organisation du système pénitentiaire d'un pays donné. Ceux-ci sont passés en revue et approfondis d'une année sur l'autre pour s'assurer que toutes les modifications législatives et réglementaires y sont consignées.

(b) Nous collectons les événements les plus significatifs produits au cours de l'année considérée. Suicides, mouvements collectifs, violences, faits marquants, avancées législatives ou encore avis d'autorités de contrôle viennent y prendre leur place. La rédaction de ces événements s'effectue à partir de la veille informative effectuée par l'équipe et tous les contributeurs.

[a + b] Le résultat compose la fiche-pays : une photographie représentative, à l'échelle nationale, du cadre législatif et des conditions de détention. L'ensemble expose, d'une part, la manière dont le temps de l'incarcération est pensé et organisé ; de l'autre, une succession d'annonces et de faits pour en exprimer les évolutions et la réalité, jour après jour. Ce double niveau de lecture permet de saisir, dans un lieu unique, les évolutions du cadre légal, les atteintes aux droits et des éléments de contexte et d'analyse formulés par des acteurs repérés.

Nous affinons notre méthodologie de travail collaboratif avec, en ligne de mire, un traitement optimal du flux d'information qui nous parvient. Nous travaillons au renforcement du réseau des contributeurs en vue d'améliorer notre capacité de mobilisation et d'animation. Enfin, l'actualisation des données chiffrées se poursuit avec la sollicitation directe des administrations.

Les fiches-pays en 2019

Le premier trimestre a été consacré à la production de quatre nouvelles fiches-pays sur l'Allemagne, l'Angleterre et le pays de Galles, la Norvège et les Pays-Bas. Ces rapports, produits avec le soutien du Conseil de l'Europe, sont disponibles en anglais, en français et dans la langue du pays. Trois personnes de l'équipe se sont rendues sur place pour rencontrer les contributeurs.

Une partie de l'année est consacrée à la mise à jour des anciennes fiches-pays et à la création de leur nouveau format. L'objectif est de permettre l'affichage, sur notre outil de comparaison, des données relatives à nos trois années d'existence. Cette opération a nécessité une migration des informations de l'ancien format au nouveau, dans nos trois langues de travail. Quatorze fiches-pays sont maintenant disponibles dans notre outil de comparaison sous le nouveau format : Belgique, Côte d'Ivoire, Espagne, France, Italie, Japon, Maroc, Nouvelle-Zélande, Philippines, Pologne, Portugal, Singapour, Suisse, Turquie.

Il en résulte la mise en ligne de 18 fiches-pays au nouveau format. Nous avons entamé un réexamen de 10 d'entre elles pour en assurer l'harmonisation des chiffres, des sources et de la formulation de nos informations : Allemagne, Angleterre et pays de Galles, Belgique, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne et Portugal.

La rédaction de nouvelles fiches-pays est initiée en fin d'année : Tunisie et Maroc notamment.

[COMPARER]

Permettre de comparer entre pays les pratiques en matière de détention

Prison Insider débute un travail autour de nouvelles publications, les études comparées, destinées à compléter les fiches-pays. Maintien des liens entre parents incarcérés et leurs enfants, enfermement des femmes, organisation des installations sanitaires, accès au numérique : chacune se focalise sur un aspect de la détention pour l'approfondir.

Les études comparées initiées en 2019 :

* le traitement, dans huit pays européens, des personnes souffrant de troubles psychiques
* l'application du droit de vote dans plus de 20 pays dans le monde
* les conditions de détention des personnes condamnées à mort en Biélorussie, au Cameroun, en Inde, au Japon, en Mauritanie et au Pakistan
* les conditions de détention des femmes au Maroc et en Tunisie
* le recours à l'isolement dans les pays du Conseil de l'Europe

La méthodologie et le format se précisent. Nous concevons notre proposition comme un croisement de savoirs de personnes incarcérées et de leurs proches, d'associations de droits humains, de chercheurs et de professionnels... Cette entrée par thème permet de faire dialoguer témoignages, rapports, actualités et initiatives inédites.

Inviter à la comparaison est un exercice difficile. La prison connaît des mécanismes récurrents : détention provisoire, sanctions disciplinaires, exercice d'une activité ou d'un travail... Ils se manifestent, d'un pays à l'autre, de toutes sortes de façons. Nous invitons le lecteur à comparer les approches, identifier les nuances, tendre l'oreille lorsqu'une voix dissonante émerge et faire valoir son point de vue.
Ces publications permettent d'établir des liens durables avec des individus et des organisations dont la prison n'est pas toujours l'objet principal. Les études en cours sont l'occasion de travailler, par exemple, avec l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) ou le cours de droit pénal international de l'Université libre de Bruxelles (étude sur l'isolement). Elles viennent prolonger les engagements respectifs de chacun.

[*Indice*]

Prison Insider travaille à la création d'un indice, appelé provisoirement *indice de normalisation des prisons*. Cet outil a vocation à situer chaque pays relativement à ses prisons à travers un système de notation : la capacité d'une personne détenue à se nourrir, dormir, se sentir en sécurité, maintenir ses liens familiaux, accéder à ses droits... Cette initiative prolonge la démarche comparative de Prison Insider.
L'idée est pour certains contestable... et sera contestée. Nous faisons le choix d'assumer le défi à la condition d'aborder avec sérieux la démarche. Yasmine Bouagga, Samantha Enderlin, Philippe Pottier (experts) et trois partenaires universitaires se réunissent depuis l'été 2019 : le Laboratoire d'analyse et de modélisation de système pour l'aide à la décision (Lamsade-UMR CNRS 7243, Université Paris-Dauphine), Centre d'études et de recherches sur la diplomatie, l'administration publique et le politique (Cerdap², Université Grenoble-Alpes), Centre de recherches en droit pénal (Université libre de Bruxelles).

- Le développement du site -

Les évolutions amorcées à la fin de l'année 2018 modifient nos activités en profondeur. Une partie de l'année 2019 a consisté à rendre opérationnels notre outil de comparaison et nos fiches-pays. Nous savions que cette manœuvre se ferait au prix d'un effort considérable, mais les résultats sont là.
Notre outil de comparaison permet de mettre en perspective les

pratiques de l'enfermement dans un premier groupe de pays. Chacun peut opérer un choix parmi des centaines de critères et consulter l'organisation des soins, l'évolution du nombre de personnes incarcérées par catégorie, ou encore la description du parc pénitentiaire.

La seconde partie de l'année donne lieu à un nouveau développement. L'agence web Rezo Zero accompagne le processus. Cette nouvelle organisation concourt à une plus grande lisibilité et facilite l'accès aux publications.
L'utilisateur est désormais libre d'aborder nos publications selon deux angles : par pays ou par thème.
-> <Pays> reste inchangé et donne accès aux fiches-pays.
-> <Thème> regroupe toutes les autres publications. Elles sont associées à un ensemble de tags. Portfolios, témoignages, regards artistiques, actualités : il est possible de choisir le type de publication et de le croiser avec un ou plusieurs thèmes (femmes, mineurs, peines alternatives, santé...).
Ce dispositif demeure en construction. L'année 2020 sera consacrée à son perfectionnement.

- La traduction -

Prison Insider travaille en trois langues : français, anglais et espagnol. Il en résulte six combinaisons bilingues différentes.

Le projet de correspondance photographique InsideOutside, des projets d'études comparées et certains témoignages font d'ores et déjà intervenir des traducteurs en arabe, en russe, ou dans des langues plus rares, comme l'italien. Les travaux menés sur la Pologne et le Portugal ont été traduits dans la langue du pays concerné. Dans le cadre de la coopération de Prison Insider, en 2019, avec le Conseil de l'Europe, le pôle traduction a pris en charge la traduction de fiches-pays vers l'allemand, le norvégien et le néerlandais. La gestion de projets comprenant des langues non maîtrisées en interne est complexe. Ces travaux sont l'occasion d'améliorer à la fois nos processus de traduction et de relecture ainsi que d'évaluer la marge de progression existante. Nous mettons tout en œuvre pour que la langue ne constitue pas une barrière à la conduite de nouveaux projets.

Prison Insider repose essentiellement, pour ses besoins de traduction, sur un réseau de bénévoles soutenu en interne par deux traducteurs professionnels. Ils assurent la répartition et la cohérence des travaux. Les bénévoles sont mobilisés par des partenariats avec des structures préexistantes (Volontaires des Nations unies, Université de Bretagne Occidentale), par des réseaux associatifs (Rhône-Alpes Solidaires) et par des contacts personnels et professionnels. Prison Insider fait appel, autant que possible, à des professionnels de la traduction et de l'édition, à de futurs professionnels en formation et à des locuteurs natifs.

L'année 2019 est l'occasion de vérifier la pertinence de l'organisation mise en place depuis trois ans. Plusieurs intérims sont assurés par deux traducteurs professionnels lors de congés parentaux et de maternité. Le bilan est positif : les processus mis en place depuis 2016 permettent à de nouvelles personnes de prendre rapidement leurs repères sans que la période de formation ne soit excessive. De nouveaux outils de suivi mis au point en équipe permettent une organisation toujours plus proche des productions de Prison Insider et une coopération accrue et efficace entre les différents pôles.

Des partenariats avec des formations de traduction permettent l'accueil, en 2019, de cinq stagiaires. Toutes sont étudiantes au sein de parcours spécialisés : le master trilingue traduction, terminologie, documentation de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, le master de traduction de l'Université de Nanterre, l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales de l'Université de Strasbourg et l'*Instituto Superior de Estudios Linguisticos y Traducción* de Séville.
Ce travail avec des stagiaires est enrichissant : il permet à l'association de se faire connaître auprès de futurs professionnels de la traduction et de se positionner auprès d'instances de formation en tant que partenaire dans la formation de ces futurs professionnels.

Prison Insider a pu compter, depuis sa création, sur le concours de quelque 190 traducteurs bénévoles. Une trentaine sont des collaborateurs réguliers.

Un autre regard

Prison Insider invite au croisement des regards pour concevoir ce que l'emprisonnement veut dire. Photographies, témoignages, initiatives artistiques et interviews sont autant de récits qui donnent épaisseur et sens à nos travaux.

Photographie

Un nouveau portfolio vient rejoindre la dizaine d'autres présents sur notre site. Tous offrent une entrée dans l'information par l'image.

Jérémie Jung partage avec nous un travail réalisé en Lettonie. Sa série photographique *Parī muriem* (« par-dessus les murs », en letton) offre un aperçu de la vie quotidienne de dix jeunes hommes incarcérés dans l'unique établissement pénitentiaire pour mineurs du pays. Derrière les murs, ils font sentir et l'attente et l'ennui. Jérémie Jung explique sa démarche et sa conduite des ateliers photographiques, avant de révéler l'immixtion de l'administration pénitentiaire dans son travail : « *Je ne m'attendais pas à être confronté à la censure puisque tout avait été décrit et validé. Il m'est demandé de développer les films derrière les barreaux pour qu'ils puissent être examinés par le personnel. Il m'est ordonné d'éliminer des "éléments sensibles" sur les négatifs à l'aide d'un couteau de cuisine.* »

InsideOutside

Prison Insider poursuit le projet InsideOutside engagé en 2017 avec le photographe Bertrand Gaudillère du collectif item, autour d'une correspondance photographique avec une quinzaine de personnes détenues dans le monde.

Est-ce qu'on peut dire la prison ? InsideOutside s'inscrit dans un parti pris. Celui selon lequel les prisonniers partagent, quel que soit leur lieu d'incarcération, la durée de leur peine, leur genre, leur âge et leurs conditions matérielles de détention, une expérience commune. Celle de l'altération des sens par la privation prolongée de liberté.

Prison Insider demande chaque mois à plusieurs personnes détenues, de contrées, de murs et de cultures que tout sépare, d'évoquer, à partir des images de Bertrand Gaudillère, leur perception du toucher, de la vue, du goût, de l'odeur et de l'ouïe. Et, pour faire bonne mesure, du temps et de l'espace. Les réponses nous parviennent, sous la forme d'un texte libre. Elles sont régulièrement publiées sur notre site, depuis le mois de novembre 2017.

Est-ce qu'on peut dire l'odorat ? « *La beauté existe encore. Je le sais. Malgré les murs qui me retiennent enfermée dans cette prison, je sais qu'au-delà, les choses conservent leur couleur, leur saveur, leur odeur. Ici tout est insipide, même l'air. Au loin j'aperçois des arbres, la campagne, des montagnes et des forêts, mais ici à l'intérieur tout a perdu son odeur.* »
Inma, Suisse.

Est-ce qu'on peut dire le goût ? « *Nous attendons tous les jours dans nos cellules, partagés entre l'attente et la tristesse, ce que les autres ont décidé pour nous. Ils décident pour nous, ils décident de notre menu du midi, de notre menu du soir, exactement comme ils décident de chacun des aspects de notre vie. Si l'on peut appeler cela une vie.* » Giuseppe, Italie.

Est-ce qu'on peut dire l'ouïe ? « *Une fois libérés, ces souvenirs sonores parviennent à transformer les bruits que j'entends : le couinement rouillé de la charnière d'une porte devient l'appel d'une mouette ; le cliquetis des clefs se fait éboulement de galets délogés par des pieds hâtés au bord de l'eau. Le simple souvenir des cris de mouettes, inspiré par cette image venue de l'autre bout du monde, me libère d'une certaine manière et me laisse arpenter un paysage mental océanique fait de souvenirs.* »
CH, Japon.

Les textes sont régulièrement publiés sur notre site internet et notre page Instagram. Ils trouveront leur conclusion au cours de l'année 2020.

Prison Insider propose divers éclairages sur l'enfermement. Regards originaux, inédits, ou de spécialistes, ces portes d'entrée invitent à l'exploration d'une grande variété de thèmes en lien avec la prison. Extraits.

Petites prisons.
Le mouvement Rescaled, lancé en Belgique en avril, promeut le recours à des établissements de plus petite taille implantés au cœur des villes. Hans Claus, porte-parole du projet, s'interroge : « *La société est-elle prête pour un tel changement ?* »

Prison ouverte.
L'unité 6 de l'établissement Punta de Rieles, en Uruguay, est totalement ouverte en journée et tend à ressembler au monde extérieur. Son directeur Luis Parodi nous explique : « *Je me charge du respect absolu des personnes détenues comme non détenues, et m'efforce de rendre cet espace semblable au monde extérieur. Sachant qu'ils sortiront un jour, il est important qu'ils partent dans de meilleures conditions qu'à leur arrivée.* »

Vote.
Les élections européennes se tiennent en mai. Deux personnes à l'expertise avérée répondent à nos questions sur le vote en prison. François Korber, ancien détenu et fondateur de l'association Robin des lois (France) souligne l'intérêt de permettre aux détenus de voter : « *C'est introduire plus de République en prison.* » Vanessa de Greef, juriste et chercheuse, (Belgique) indique le « *manque de volonté politique* » pour en assurer l'exercice effectif.

Petits espaces.
Brigitte Brami est poète et ancienne détenue française. Elle porte son regard sur la prison : « *La contrainte par le corps est la définition de l'incarcération. Elle prive ainsi d'aller et venir, restreint le monde à des petits espaces tels que la cellule, le box des parloirs, la cour de promenade. Elle fait donc plier le corps des prisonnières.* »

Isolement.
La Belgique est condamnée à indemniser plusieurs détenus placés au sein de la section *De-Radex* à la prison d'Ittre. Nicolas Cohen, avocat des requérants (et administrateur de Prison Insider), explique : « *Les conditions matérielles sont déplorables. Les détenus ne prennent pas réellement l'air. Leur lieu de sortie, officiellement appelé préau, est une cage à moitié couverte par un toit en béton.* »
Le Groenland compte 139 détenus et six prisons. Johan, surveillant pénitentiaire à l'établissement de Aasiaat, nous explique : « *En France, vous avez des barreaux car si un prisonnier s'échappe, c'est compliqué de le retrouver. Ici, nous sommes sur une île : il fait - 20° C, la ville la plus proche est à plus de 50 kilomètres.* »

Alternatives.
La justice restaurative ouvre la possibilité d'un dialogue entre auteurs d'infractions et victimes ainsi que l'éventualité de la réparation. Les programmes sont encore peu développés. Nous interrogeons Maiana Bidegain, l'une des premières personnes à avoir bénéficié d'une médiation directe avec son agresseur et réalisatrice d'un documentaire sur le sujet.
Le placement sous surveillance électronique repose sur un principe d'assignation et permet de purger sa peine à domicile. La prison chez soi, une étape vers la liberté ou une nouvelle forme de surveillance ? Franck Ollivon, chercheur français spécialiste du sujet, répond à nos questions.

Surveiller et vieillir.
La population carcérale vieillit au Japon. Un quart de celle-ci a plus de 65 ans et cette proportion s'élèvera à 40 % en 2050. Akaike Kazumasa est sociologue et spécialiste du système pénitentiaire. Il détaille : « *La délinquance des Japonais âgés et surtout des femmes est un phénomène apparu depuis une décennie qui va en s'aggravant. Une minorité dit préférer la prison à une vie en dessous du seuil de pauvreté ou à une vie de solitude.* »

Témoignages

Ils viennent mettre un visage, des mots et un récit sur les conditions de détention, telles que vécues par des millions de personnes détenues. Les témoignages sont le fruit de contributions spontanées et d'une collecte effectuée grâce à des liens durables tissés dans une grande diversité de pays.

Mwana, République démocratique du Congo.
« *J'avais la tête encagoulée pendant presque deux ans, chaînes aux pieds et menottes aux mains.*
J'ai dormi à même le sol pendant une année, sans drap, ni lit.
Nous faisions nos besoins dans des sachets plastiques que nous gardions sur nous jusqu'au matin pour aller les déverser dans les toilettes. »

Roland, France.
« *Dans ma vie, au total, j'ai passé plus de 25 ans derrière les barreaux ; impossible pour moi d'oublier ceux avec qui j'ai partagé l'aventure de la prison. Car, qu'on le veuille ou non, la prison c'est une aventure.* »

Mohamed, Mauritanie.
« *Je prenais l'air de temps en temps mais pas quotidiennement.*
Je n'ai pas pu me doucher ou me laver pendant toute la semaine.
Je pouvais aller aux toilettes une seule fois par jour.
Les nuits ont été très difficiles, nous n'avions rien.
Je dormais par terre, à même le sol. » – en partenariat avec Planète Réfugiés-Droits de l'Homme.

Homan, Iran.
« *J'imaginais qu'ils pouvaient venir à tout moment pour m'emmener sur l'échafaud. C'était déjà arrivé dans ma famille.*
J'ai été élevé avec la conviction que des innocents peuvent être capturés et exécutés. Mon procès a duré à peine 20 minutes, sans avocat. » – en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Sama, Maroc.
« *J'ai été arrêtée et emprisonnée à cause de mon orientation sexuelle. Car je suis une femme trans. Des détenus me mettent par terre, certains pissent sur mon visage. Puis plusieurs me violent. Ça se passe sous les yeux des gardiens qui laissent faire. Pendant deux jours, je n'ai rien à manger, rien à boire.* »

Série de témoignages Un jour en prison.

Robert, États-Unis.
« *Dans ma poitrine, le désespoir fait place à l'acide alors que ce monde de merde prend vie autour de moi ; je sais que je dois en faire partie et, à cette idée, le poison coule dans mes veines. J'ouvre les yeux, frustré et en colère. Je ne me réveille pas dans mes réflexions ou mes contemplations, mes désirs, mes instincts ; l'expérience quotidienne du réveil est celle de l'émotion ; celle de la colère des vaincus.* »

B., Swaziland.
« *La prison n'est pas un jeu d'enfant. Elle peut forger ou briser l'esprit du prisonnier. Les jours les plus longs sont passés entre quatre murs. On perd la notion du temps lorsqu'on est enfermé. Un jour semble en durer plusieurs, un an, une éternité.* »

Geoffrey, Japon.
« *En règle générale, au cours de la semaine de travail de cinq jours, deux périodes de 15 minutes sont prévues pour la douche, le bain et le rasage ; elles sont augmentées pendant les mois d'été avec, en plus, une douche de 10 minutes et deux périodes de 2 minutes pour s'asperger le visage. De nombreuses règles s'appliquent, mais elles évoluent sans cesse et sont criées via des haut-parleurs.* » – en partenariat avec Prisoners Abroad.

Kyle, États-Unis.
« *Le téléphone, c'est fantastique. Entendre la voix de ceux qui me sont chers me donne la force de continuer à bien me tenir, à livrer bataille au vacarme qui règne dans ma tête et à ne pas le laisser m'engloutir.* »

Les indicateurs

◊ Site internet

Le nombre de visiteurs varie entre 20 000 et 25 000 par mois.
Ils se rendent sur notre site dans des proportions équivalentes à l'année précédente et majoritairement à la suite d'une recherche effectuée en ligne.
Les langues privilégiées de consultation :
anglais : 44 %
français : 28 %
espagnol : 18 %
L'année 2019 est consacrée à de nouveaux développements.
Ces derniers visent à augmenter la fréquentation de notre site.
Réponse en 2020.

◊ Une revue de presse internationale

Les faits les plus récents et les plus marquants de l'actualité carcérale et judiciaire dans le monde font l'objet d'une revue de presse. Elle est alimentée par de nombreuses contributions bénévoles, d'une veille informative et de documents transmis par des organisations partenaires. Environ 900 articles sont agrégés en 2019. Ils accompagnent les fiches-pays publiées et à venir.

◊ Réseaux sociaux

Facebook : 4 265 (+ 700/an)
Twitter : 2 880 (+ 400/an)
Instagram : 400 (+ 400/an) - La page de Prison Insider est entièrement dédiée à la publication du projet InsideOutside.
Elle nous permet de toucher un lectorat sensiblement différent de celui présent sur les autres réseaux. L'univers visuel correspond aux intentions poursuivies par le projet.

◊ WEEK, la newsletter de Prison Insider

La lettre d'information WEEK est envoyée chaque semaine et en trois langues. Des publications singulières ou l'annonce d'événements donnent lieu à des envois ponctuels. Publications récentes, revue de presse internationale, interviews, dossier thématique, chiffres-clefs, agenda : WEEK est le lien privilégié avec nos lecteurs, soutiens et partenaires.

Ils sont...
... 4 000 en français
... 1 000 en anglais
... 350 en espagnol
... à la recevoir chaque semaine. Rejoignez-les, c'est gratuit !

◊ Entre nous

Une nouvelle lettre d'information à destination de personnes ayant fait partie de l'équipe, de nos administrateurs et donateurs est envoyée à la fin de l'année 2019.
Baptisée « Entre nous », elle est distribuée ponctuellement et vise à créer un lien durable avec nos plus proches soutiens.

Au rapport

Le travail effectué sur plusieurs pays européens et notre activité de veille nous permettent d'observer de grandes tendances.

La durée moyenne de détention est de 3,5 mois aux Pays-Bas, de 8,7 mois en France et de 31 mois au Portugal. Les durées les plus réduites indiquent un recours assez massif aux courtes peines, considérées par certains comme inutilement désocialisantes.
Le taux d'incarcération est particulièrement élevé en Russie (364 prisonniers pour 100 000 habitants), en Lettonie (195) et en Pologne (197). Il est bas en Slovénie (69), en Norvège (60) et en Suède (59). Aux Pays-Bas, ce taux passe de 125 en 2006 à 54 en 2018, à la suite d'une politique volontariste visant un moindre recours à l'incarcération. Celui enregistré en Angleterre et au Pays de Galles, de 139, est le plus élevé d'Europe occidentale.
Les prisons en France, en Italie, en Roumanie, ou encore en Serbie sont gravement surpeuplées. Les taux d'occupation relevés n'indiquent pas de surpopulation carcérale aux Pays-Bas (68 %), en Allemagne (85 %) ou en Suisse (92 %). L'absence de surpopulation au niveau national peut cacher la surpopulation d'établissements en particulier. La prison de Champ-Dollon, en Suisse, accueille 650 détenus pour 398 places. La surpopulation se concentre, en France, dans les maisons d'arrêt. Certaines enregistrent un taux d'occupation au-delà de 200 %, pour une moyenne nationale de 116,5 %.
Le recours aux mesures d'isolement ou disciplinaires augmente, particulièrement pour les personnes accusées ou condamnées pour des faits liés au terrorisme. Les unités dédiées à l'isolement des personnes accusées ou condamnées pour ces faits sont critiquées ou condamnées. C'est le cas aux Pays-Bas (unités *Terroristenafdeling*) ou en Belgique (sections *De-Radex*).
Les détenus passent peu de temps hors de leur cellule et sont régulièrement soumis à des fouilles. Lors des visites, ils sont séparés de leurs proches par une vitre.

D'un peu partout...

Février

- Cinq membres de l'équipe assistent à l'inauguration de l'exposition *Prison, au-delà des murs*, Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève / Suisse
- Intervention à l'Institut des droits de l'homme (IDHL), Université catholique de Lyon (Ucly)
- Intervention à la journée de lancement du MOOC, *Des prisons en Afrique*, à l'invitation du programme Économie de la peine et de la prison en Afrique (Ecoppaf) et l'Association des Chercheurs en Politique Africaine (Acpa), Centre Panthéon, Paris
- Rencontre avec Françoise Tulkens, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Bruxelles / Belgique
- Trois membres de l'équipe assistent au 7e Congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort, Bruxelles / Belgique
- Rencontre avec Marie Berquin, présidente de la section belge de l'Observatoire international des prisons (OIP), Bruxelles / Belgique
- Rencontre publique avec un groupe local de la section française de l'OIP, Nîmes

Mars

- Déplacement aux Pays-Bas d'une membre de l'équipe
- Déplacement en Norvège d'une membre de l'équipe
- Déplacement en Allemagne d'une membre de l'équipe
- Assemblée générale publique de Prison Insider, Université catholique de Lyon (UcLy)
- Rencontre avec l'équipe d'Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH), Lyon

Avril

- Présence à la représentation de *La réunification des deux Corées* (adaptation) de Joël Pommerat, jouée par des personnes détenues, maison centrale d'Arles
- Conférence de haut niveau « Réponses à la surpopulation carcérale », Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Rencontre avec notre partenaire Prisoners Abroad, Londres / Angleterre

Mai

- Rencontres *Utopie et Abolition*, Théâtre de la Criée, Marseille
- Rencontre autour du film *Détenues* de Marie Drucker, Théâtre Le Puits-Manu, Beaugency (45)
- Participation aux rencontres européennes « Prison et numérique » de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne et de *European Prison Litigation Network*, Centre Panthéon, Paris
- Grand soir de Prison Insider, Acte 3. Vers le geste, Reims (51)

Juin

- Rencontre autour de l'exposition de Nicolas Daubanes, Centre d'art contemporain, Saint-Restitut (26)
- Rencontre avec Jean-Charles Froment, directeur de l'Institut d'études politiques (IEP), Grenoble (38)
- Intervention au séminaire de l'Incarceration Nations Network (INN), prison de Bollate, Milan / Italie
- Intervention au colloque « Prison et santé mentale », Barreau de Paris

Septembre

- Conférence inaugurale du master 2 « Droit de l'exécution des peines », Institut de sciences criminelles et de criminologie, Faculté de droit, Aix-en-Provence (13)
- Intervention aux Journées internationales de l'École nationale de l'administration pénitentiaire (Enap), Agen (47)
- Rencontre avec le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), Conseil de l'Europe, Strasbourg (68)

Octobre

- Rencontre autour de la pièce *Prison Possession* de François Cervantès, Théâtre de Guingamp (22)
- Présence à la représentation de *Marius* de Joël Pommerat, avec des détenus de la maison centrale d'Arles, Les Baumettes, Marseille
- Participation à l'inauguration de l'exposition *Prison, au-delà des murs*, musée des Confluences, Lyon
- Participation à la table ronde *La fin de la prison*, Nuit du droit, Faculté Jean Moulin, Lyon
- Grand soir de Prison Insider, Acte 4. Vers le rêve, Lyon
- Intervention à la conférence « Les conditions de détention des personnes passibles de la peine capitale dans le monde. Un angle mort politique, médiatique et juridique ? » avec Planète Réfugiés-Droits de l'Homme, Grenoble

Novembre

- Rencontre autour du film *Cinq femmes* de Sandrine Lanno, Festival Interférences, Lyon
- Participation à la conférence de presse de Plateaux France-Tunisie, Lyon
- Rencontre autour du documentaire *Portes ouvertes* de Lola Fourt, Victor Goffinet, Lorie Guilbert et Victor Perilhou, Halle Tropisme, Montpellier (34)

Décembre

- Interventions lors du cycle de rencontres « La prison et moi », *Prison, au-delà des murs*, musée des Confluences, Lyon
- Participation au colloque de l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT), Tunis / Tunisie

/ /

Les déjeuners du jeudi

Catalina Droppelmann et Angel Aedo (sociologue et anthropologue chiliens), Catherine Réchard (réalisatrice de films documentaires), Thamara Bryson, Dalia Ferreira et Rosmit Mantilla (web-journalistes vénézuéliens), membres de l'équipe d'Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH), Raphaël Ruffier-Fossoul (journaliste), Estelle Royer (membre du Contrôleur général des lieux de privation de liberté / CGLPL), des experts de la question carcérale... Ils viennent, à l'invitation de Prison Insider, partager un repas avec l'équipe. Avant de vous faire une opinion sur la maison, mettez-y les pieds !
– Repas préparés par Roland Redt.

/ /

Les Grands soirs de Prison Insider

Les Grands soirs de Prison Insider viennent élargir et conforter notre réflexion. Ces événements réunissent deux personnalités pour un dialogue sans médiation.
Aux actes précédents (Acte 1. *Vers la liberté*, Wajdi Mouawad et Jean-Marie Delarue, 2017 / Acte 2. *Vers la lumière*, Laurent Fachard et Nicolas Frize, 2018), s'ajoutent les deux suivants :
• Acte 3. *Vers le geste*, carte blanche de la compagnie MPTA au Manège, scène nationale (Reims). Il réunit, le 11 mai, Véronique Blanchard, spécialiste de la délinquance juvénile, autrice de *Mauvaise graine* et Hortense Archambault, directrice du festival d'Avignon (2004-2013) et de la Maison de la culture de Bobigny depuis 2015. La captation vidéo est assurée par le Centre national des arts du cirque (Cnac) et disponible en ligne sur notre site.
• Acte 4. *Vers le rêve* se déroule, le 21 octobre, au chapiteau du Théâtre des Célestins (Lyon) dans le cadre du Festival Sens Interdits. Il voit dialoguer Jane Sautière, romancière et autrice notamment de *Fragmentation d'un lieu commun* et Olivier Brachet, ancien directeur de Forum-Réfugiés (1985-2009) et juge assesseur à la Cour nationale du droit d'asile. La vidéo est accessible sur notre site.

L'organisation et ses équipes

// L'équipe

Les membres permanents

Bernard Bolze
directeur, jusqu'en août
Florence Laufer
directrice, depuis août

Coline Constantin
coordinatrice des études comparées
Emma Coyault
soutien administratif et financier
Diana Giron Silva, Jaufré Vessiller--Fonfreide
responsables du pôle traduction
Clara Grisot
responsable du pôle multimédia
Eliane Martinez
responsable du pôle international
Carolina Nascimento
chargée de mission, production des fiches-pays, pôle international

Les membres ponctuels

Annah Puaud
pôle international
Julie Fraioli
volontaire en service civique, pôle international

Gabriela Antúnes Oliveira, Nathan Fabre, Akimath Fele, Louise Gadoin, Coralie Veron
stagiaires, pôle international

Lina Moreno
pôle traduction
Kevin Thevenet
pôle traduction
Mendy Audrain, Vivian Durmis, Kelly Field, Laura Lagardera, Maura Schmitt, Jeanette Trestini
stagiaires, pôle traduction

Ester Levy, Pauline Luciani, Anouk Mousset
volontaires en service civique, pôle multimédia
Margaux Daval, Leïla Lopes
stagiaires, pôle multimédia

Célia Aubrac, Anaëlle Gunslay
stagiaires, pôle administratif
Maud Zannier
stagiaire, études comparées

// Le conseil d'administration

Issu de l'Assemblée générale extraordinaire et du Conseil d'administration du 5 octobre 2019 :

Le bureau

Eric Jeantet
coprésident
avocat au Barreau de Lyon, ancien Bâtonnier
Roksana Naserzadeh
coprésidente
avocate au Barreau de Lyon (Défense de la personne détenue)
Anouk Mousset
secrétaire
étudiante en dernière année d'architecture
Michel Rohart
trésorier
directeur jusqu'en juin 2019 de l'Union régionale des Scop de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les administrateurs

Frédéric Bellay
photographe
Bernard Bolze
fondateur et ancien directeur de Prison Insider (2015-2019)
Nicolas Cohen
avocat au Barreau de Bruxelles. A été président de la section belge de l'Observatoire international des prisons
Eva Csergö
responsable des programmes Europe et Asie centrale de l'Association pour la prévention de la torture (APT/Genève)
Alexandre Delavay
avocat au Barreau de Paris, président de Prison Insider (2015-2018)
Vincent Delbos,
magistrat, membre français du Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT/Strasbourg)
Michel Dupoirieux
directeur administratif et financier, Halle Tropisme, Montpellier
Jean-Michel Gremillet
a dirigé une scène nationale de théâtre
Marie Hanotte
intégratrice web
Judith Le Mauff
coordinatrice dans une association d'insertion
Louis Perego
dirige une radio locale, a effectué une longue peine

// Les trois parrains

Jean-Marie Delarue
Contrôleur général des lieux de privation de liberté (2008-2014)
Reza
photojournaliste
Eric Sottas
cofondateur et secrétaire général (1985-2010) de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT/Genève)

Ils contribuent

// Fiches-pays

Allemagne

- **Laurence Deznizza** et **Ria Halbritter**, avocats pénalistes, membres de l'Association des avocats de Berlin
- Docteure **Christine Graebsch**, militante, criminologue, chercheuse spécialisée en droit pénitentiaire et en droit des migrations à l'Université technique de Dortmund
- **Christian Herrgesell**, Comité pour les droits fondamentaux (*Grundrechtekomitee*)
- **Olivier Kyrielis**, avocat pénaliste et collaborateur de Fair Trials International
- **Aaron Mayer** et **Marcus Ridders**, *Freie Hilfe Berlin*
- **Eva Tanz**, docteure en criminologie, étude des peines et sociologie de la prison. Thèse de doctorat : les minorités ethniques dans les prisons allemandes
- **Alexandra Weingart** et **Cornelius Wichmann**, Caritas Deutschland

Norvège

- **Oyvind Alnæs**, consultant auprès de la direction des services pénitentiaires (*Kriminalomsorgsdirektoratet*) et ancien directeur de la prison d'Oslo
- **Helene De Vos**, doctorante à KU Leuven (Belgique), travaux sur les prisons belges et scandinaves
- **Marius Oscar Dietrichson**, avocat au Cabinet Furuholmen Dietrichson AS
- **Hedda Giertsen**, chercheuse à l'Université d'Oslo
- **Maria Hessen Jacobsen**, avocate norvégienne et membre du comité de droits humains du Barreau norvégien
- **Thomas Horn**, avocat au Cabinet Schjødt

Pays-Bas
- **Bonjo**, association d'intervenants bénévoles en milieu carcéral. Son journal est distribué, tous les deux mois, dans l'ensemble des établissements pénitentiaires du pays
- **Frans Douw**, ancien directeur d'établissement pénitentiaire, consultant auprès du Conseil de l'Europe sur la réinsertion, cofondateur de l'organisation *Herstel en Terugkeer* (« réinsertion et retour »), animateur de l'émission de radio « Prison Show»
- **Gerda Van't Hoff**, ancienne professionnelle de santé en milieu carcéral, conseillère politique auprès de l'Agence des établissements pénitentiaires, consultante auprès du Conseil de l'Europe en matière pénitentiaire, membre de plusieurs ONG travaillant dans le domaine de la justice pénale

Royaume-Uni
- **Ellie Brown**, doctorante en criminologie, Université de Cambridge
- **Nicola Padfield**, professeure en droit pénal à l'Université de Cambridge
- **Jan Fooks-Bale**, commission pour la qualité des soins (*Care Quality Commission*)

// Études comparées

Le traitement des personnes souffrant de troubles psychiques
- **Cyrille Canetti**, psychiatre
- **Michel Doucin**, administrateur et pilote du groupe technique parcours pénal de l'Unafam

L'application du droit de vote
- **Jean-Claude Bernheim**, professeur de criminologie à l'Université de Montréal (Canada)
- **Beatriz do Espirito Santo Silva**, avocate (Brésil)
- **François Korber** de l'association Robin des lois (France)
- **Thallia Méndez**, de la Sociedad para Asistencia Legal de Puerto Rico
- **Greg Newbold**, criminologue à l'Université de Canterbury (Nouvelle-Zélande)

Les conditions de détention des personnes condamnées à mort
- **Gale Andrew**, associée de recherche de Project 39A de la National Law University, Delhi (Inde)
- **Andalib Aziz**, coordinatrice du plaidoyer de l'association Justice Project Pakistan
- **Carole Berrih**, directrice du bureau d'études Synergies Coopération
- **Nordine Drici**, directeur de ND consultance et président de Planète Réfugiés-Droits de l'Homme
- **Michael H. Fox**, directeur du Japan Innocence and Death Penalty Information Center

Les conditions de détention des femmes détenues au Maroc et en Tunisie
- **Rakia Chehida**, secrétaire générale de la Coalition tunisienne contre la peine de mort
- **Karine Lacasse**, directrice de projet, et **Abdellah Mouseddad**, secrétaire général de l'Observatoire marocain des prisons

// InsideOutside

- Yannick Bailly et Mika Sato, collectif item (France)
- Claudio Paterniti, association Antigone (Italie)
- Eliana Rapisarda, Le MAS (France)
- Emily Richards, association Prisoners Abroad (Angleterre)
- Gala Rusanevich, association Ukraine without Torture (Ukraine)

Et aussi...

Olivier Afogo (pôle international), Luc Alavoine (PDH), Isabelle Bérard-Colin (dossier de presse), Anne-Valérie Bernard (relecture), Jeanne Cartillier, Natacha Cassim (pôle international), Juliette Chilowicz, Federica Cogo, Emma Conty (pôle international), Anne-Marie Constantin, Lorène du Crest (pôle international), Elisa Domingues dos Santos (pôle international), Laure Duez (pôle international), Marc Giouse (journaliste), Fidèle Goulyzia (journaliste), Camille Grange (journaliste), Jean-Marc Grefferat (captation vidéo), Nicolas Grisoni, Bruno Hérail (revue de presse), Jean-François Lafut (outils collaboratifs), Didier Marrel (comptabilité), Alice Masson, Xuyen Parsy (pôle international), Nicolas Piffaut, Pascale Pin (fichier contacts), Véronique Prouvost, Gaël Rabiers du Villars (pôle international), Roland Redt (cuisinier extra), Philippe Sivrissarian, Morgane Schmutz (pôle international), Valentin Scholl (pôle international), Diane Velex (photographie)

// Traducteurs et relecteurs bénévoles

Fausia Abodel, Domingo Aguilera, Mariam Al-Bouawad, Nour Assaf, William Avery Hudson, Anissa Bachan, María Belén Galán, Ines Benallal, Tania Beyhum, Jean-Simon Bouchard, Marina Boussi, Elena Bouty, Shona Brennan, Alice Bureau, Morgan Carmody, Alazne Carro, Violeta Chavez, Kateryna Chernikova, Darren Chin, Kelly Clarke, Charlotte Connan de Vries, Harriet Drage, Esperanza Escalona, Cara Evans, Davide Fezzardi, Kristin Filiatrault, Galatée Fouquet, Grégoire Fournier, Isabel García, Léa Gautherat, Hedda Girtsen, Nicole Gorski, Jeimy Henriquez, Joshua Hughman, Mwika Kankwenda, Amy King, Shannon Kirby, Maurice Kirschbaum, Nils-Arik Kolossa, Markus Kuhn Józsa, Briane Laruy, Jennifer Lee, Amaia Martinez, Claudia Matt, Marg Mc Millan, Chloé Michel, Joachim Mikalsen, Desirée Morales, Katharina Mrozek, Aya Najih, Rebecca Neal, Maarten Noordende, Lynn Palermo, Aude Paulmier, Christine Pfeiffer, Zoe Pilling, Tamara Piñeiro, Antonita Pratcher, Ankita Rao, Pierre Reiner, Émeline Retif, Julie Rolland, Selin Safi, Eva Saxebøl, Meritxell Sayos, Piera Simon-Chaix, Tanya Solari, Jojanneke Spoor, Jevgenia Tarassova, Victoria Tice, Jeanette Trestini, Elisa Vandermeer, Jonathan Van Varik, Verena Verra, Alexandra Warmers, Slawomira Wierzbicka, Birgit Wynckier, Angel Zamora

Origine et emploi des ressources

Origine des ressources 2019

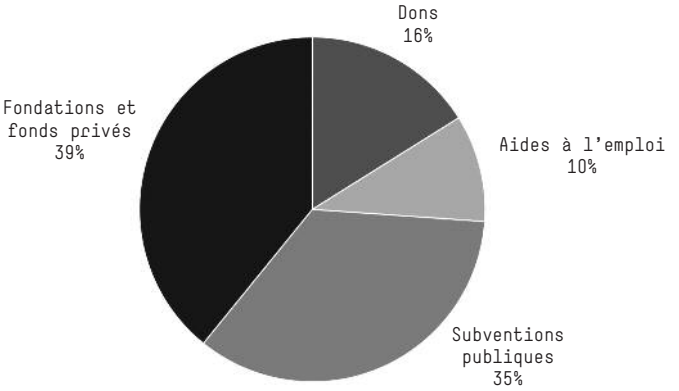

Emploi des ressources 2019

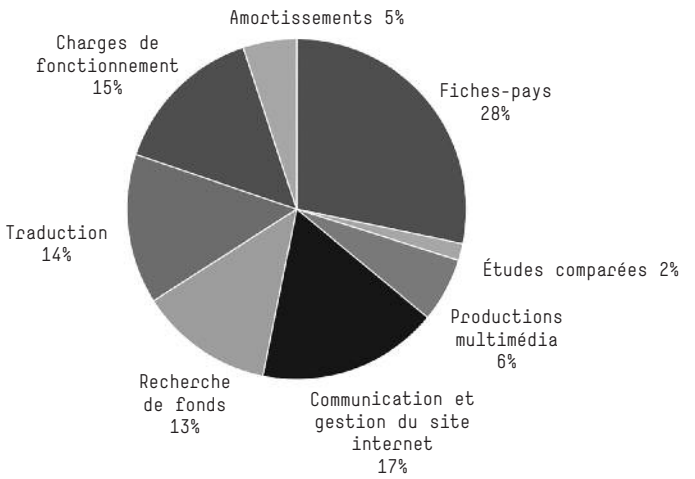

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	43 200,00	30 420,00	12 780,00	21 420,00
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**43 215,00**	**30 420,00**	**12 795,00**	**21 435,00**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	406,66		406,66	
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	31 102,38		31 102,38	55 193,59
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**31 509,04**		**31 509,04**	**55 193,59**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**74 724,04**	**30 420,00**	**44 304,04**	**76 628,59**

Bilan passif

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	10 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 489,47	9 179,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 036,12	-689,53
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	453,35	18 489,47
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		20 000,00
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		20 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		646,70
Dettes fiscales et sociales	12 091,96	5 733,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 758,73	31 758,73
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	43 850,69	38 139,12
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	44 304,04	76 628,59

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		36 070,04
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	90 420,00	56 046,00
Reprises et Transferts de charge	12 278,79	10 049,68
Cotisations	200,00	200,00
Autres produits	19 490,33	21 374,94
Produits d'exploitation	**122 389,12**	**123 740,66**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	43 247,16	27 937,09
Impôts et taxes	324,00	100,00
Salaires et Traitements	87 261,61	56 378,03
Charges sociales	20 733,64	11 286,83
Amortissements et provisions	8 640,00	8 640,00
Autres charges		
Charges d'exploitation	**160 206,41**	**104 341,95**
RESULTAT D'EXPLOITATION	-37 817,29	19 398,71
Opérations faites en commun		
Produits financiers		
Charges financières	218,83	88,24
Résultat financier	**-218,83**	**-88,24**
RESULTAT COURANT	-38 036,12	19 310,47
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	20 000,00	
Engagements à réaliser		20 000,00
EXCEDENT OU DEFICIT	**-18 036,12**	**-689,53**
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	87 650,00	93 500,00
Prestations en nature	16 640,00	27 000,00
Dons en nature		
Total des produits	**104 290,00**	**120 500,00**
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	16 640,00	27 000,00
Personnel bénévole	87 650,00	93 500,00
Total des charges	**104 290,00**	**120 500,00**

Perspectives pour 2020

L'année 2020 s'annonce riche : publication d'une première étude comparée, tenue de plusieurs conférences, optimisation de la navigation sur un site internet revisité. Ces nouveaux projets ambitieux s'ajoutent à une activité qui se poursuit : élaboration et actualisation de fiches-pays, collecte de témoignages et d'actualités variées.

Tout cela ne se fera pas sans un socle élargi de partenaires pérennes. Le développement des partenariats se fera sur deux fronts : d'un côté se poursuivra la rationalisation du travail avec les contributeurs, avec un flux plus tendu d'échanges, de production de contenus, de diffusion et de formations partagées. De l'autre, Prison Insider intensifie sa prospection de partenariats financiers pour bénéficier d'appuis stratégiques sur le moyen et le long terme. Le positionnement en cours sur plusieurs dossiers en France et à l'international concerne des acteurs institutionnels et des fondations. Au-delà d'un apport financier crucial, il s'agit aussi d'élargir le réseau de valorisation et de diffusion de notre production. C'est ainsi que Prison Insider sera en mesure de contribuer pleinement à un impact social par l'information pour le changement.

Si le sujet de notre préoccupation - les droits et la dignité de la personne détenue - est complexe, c'est bien qu'il est au cœur de notre fonctionnement démocratique et qu'il est à même de susciter estime et adhésion de tous.
Le canari, envoyé dans les mines d'antan, cessait de chanter en présence de gaz toxiques. Tel ne doit pas être le rôle des prisonniers : n'attendons pas qu'ils se taisent pour alerter de l'imminence du manque d'oxygène.

Nos partenaires

Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH)
Association pour la prévention de la torture (APT)
Centre de recherches en droit pénal, Université libre de Bruxelles (ULB / Belgique)
Coalition mondiale contre la peine de mort
Collectif item
Comité pour la prévention de la torture (CPT / Genève)
Droits Debout, Université catholique de Lyon (Ucly)
ENS Lyon / Laboratoire Triangle
Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
Fédération internationale des actions des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)
Fondation Mérieux
Forum réfugiés
France Bénévolat
Groupe local concertation prison (GLCP)
Haute école d'art et de design / Ruedi Baur, graphiste (HEAD / Genève)
IREX Europe
Laboratoire d'analyse et de modélisation de systèmes d'aide à la décision (Lamsade), Université Paris-Dauphine
Le MAS
Mémorial de la prison de Montluc
Organisation mondiale contre la torture (OMCT / Genève)
Planète Réfugiés-Droits de l'Homme
Plateforme Droits de l'Homme (PDH)
Prizle
Triangle Génération Humanitaire
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)
Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Université Grenoble Alpes (IEP / Cerdap²)
Vivere
Volontaires ONU

Mécénat d'entreprise
Algoé, société de conseil et d'accompagnement en management
Alain Baraquie, graphiste
Cabinet d'expertise comptable Robert Ohayon
SACVL

Les financeurs
Barreau de Lyon
Conseil de l'Europe
Dons de particuliers
Fondation de France
Fondation Un Monde par Tous
Métropole de Lyon
Organisation internationale de la francophonie (OIF) et Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - appel à initiatives conjoint
Région Auvergne-Rhône-Alpes
RESACOOP - Frame, Voice, Report !
Ville de Lyon

Photographies

Grégoire Korganow est un photographe français. Intégré à l'équipe du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), il visite, de 2011 à 2013, une vingtaine de prisons en France. Il en résulte, en 2015, la série Prisons exposée à Visa pour l'image puis à la Maison européenne de la photographie (Paris). L'ouvrage éponyme aux éditions Neus est publié la même année.

Grégoire Korganow accompagne Prison Insider depuis son lancement. Il partage un premier portfolio d'une cinquantaine d'images issues de son travail auprès du CGLPL, associé à la fiche-pays de la France. Il nous offre à nouveau une quinzaine d'images qui viennent illustrer ce rapport d'activités.

« L'enfer de l'incarcération tient beaucoup à l'accumulation et la répétition de traitements indignes qui transforment l'ordinaire en cauchemar. À cela s'ajoute la violence qui s'exerce dans les zones d'ombre et les cours de promenade. C'est cette intimité de l'enfermement que je cherche à photographier, en couleur, de façon frontale, directe, sans effet. Je ne m'attache pas à une anecdote. Je procède par petites touches, je m'imprègne de la géographie des lieux, de la lumière, des sons, des récits des détenus... Je saisis l'indicible, le temps qui s'arrête, la vie qui rétrécit, qui s'efface. Je ne montre aucun visage. Je ne raconte pas d'histoire. Je m'en tiens au traitement des individus et de leur intégrité. »
– Grégoire Korganow.

Prison Insider lui exprime son amitié et sa gratitude.

Ours

Rédaction : Prison Insider

Coordination : Clara Grisot

Graphisme : Alain Baraquie

Photographies : Grégoire Korganow

Impression : Yesprint.biz

Tirage : 1 000 exemplaires

PRI INSIDER SON

100, rue des fougères
69009 Lyon France

contact@prison-insider.com

Le site d'information,
de comparaison et de témoignage
sur les prisons dans le monde
www.prison-insider.com

PRI
INSIDER
SON

100, rue des fougères
69009 Lyon France

contact@prison-insider.com

Le site d'information,
de comparaison et de témoignage
sur les prisons dans le monde
www.prison-insider.com